L'attitude fédéraliste

Autor(en): **Rougemont, Denis de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **5 (1947)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-132546

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'attitude fédéraliste

par Denis de Rougemont, *écrivain*

Les organisateurs de ce congrès m'ont prié de vous parler ce soir des fondements spirituels du fédéralisme. Le danger que présente un tel sujet, c'est qu'il risque d'entraîner à des généralisations théoriques ; or, *rien n'est plus contraire à l'essence même du fédéralisme que l'esprit théorique et les généralisations.* Et cette phrase résume assez bien le principal de ce que j'aurai à dire ce soir.

J'ai toujours éprouvé de la répugnance à séparer les valeurs spirituelles de leur incarnation dans les réalités humaines. J'essaierai donc de définir l'esprit fédéraliste d'une manière indirecte, par implication, et je m'en tiendrai le plus possible à ses manifestations concrètes, telles que nous pouvons les observer et les contrôler de très près dans une expérience bien connue : celle de la Confédération helvétique.

Toutefois, je ne puis éviter de poser au départ quelques définitions. Je pense qu'il est vain de parler des problèmes politiques si l'on ne s'est pas entendu d'abord sur une certaine idée de l'homme. Car toute politique implique une certaine idée de l'homme, et contribue à promouvoir un certain type d'humanité, qu'on le veuille ou non, qu'on le sache ou non. Quelle est donc la définition de l'homme sur laquelle nous pouvons tomber d'accord, tacitement, puisqu'en fait nous voici réunis pour parler du fédéralisme ?

Nous ne serions pas ici si nous pensions que le type d'homme le plus souhaitable est l'*individu isolé*, dégagé de toute responsabilité, vis-à-vis de la communauté. Car dans ce cas, nous serions restés chez nous. Mais nous ne serions pas ici non plus si nous pensions avec Hitler que l'homme n'est qu'un *soldat politique* totalement absorbé par le service de la communauté. Car alors nous serions de l'autre côté du rideau de fer, en esprit tout au moins. Si nous sommes ici, c'est que nous savons que l'homme est un être doublement responsable : vis-à-vis de sa vocation propre et unique, d'une part, et d'autre part vis-à-vis de la communauté au sein de laquelle sa vocation s'exerce. Aux individualistes nous rappelons donc que l'homme ne peut se réaliser intégralement sans se trouver engagé du même coup dans le complexe social. Et aux collectivistes, nous rappelons que les conquêtes sociales ne sont rien si elles n'aboutissent pas à rendre chaque individu plus *libre* dans l'exercice de sa vocation. L'homme est donc *à la fois libre et engagé*, à la fois autonome et solidaire. Il vit dans la tension entre ces deux pôles, le particulier et le général ; entre ces deux responsabilités, sa vocation et la cité ; entre ces deux amours, celui qu'il se doit à lui-même et celui qu'il doit à son prochain — indissolubles.

Cet homme qui vit dans la tension, le débat créateur, le dialogue permanent, c'est la *personne*.

Voici donc définis trois types humains, qui favorisent trois types différents de régimes politiques, et sont en retour favorisés par eux.

A l'homme considéré comme pur individu, libre mais non engagé, correspond un régime démocratique tendant vers l'anarchie, et débouchant dans le désordre, lequel prépare toujours la tyrannie.

A l'homme considéré comme soldat politique, totalement engagé mais non libre, correspond le régime totalitaire.

Enfin, à l'homme comme personne, à la fois libre et engagé, et vivant dans la tension entre l'autonomie et la solidarité, correspond le régime fédéraliste.

J'ajouterai une remarque encore, pour compléter ce schéma trop rapide, mais qui me paraît indispensable. Il ne faut pas penser que la personne soit un moyen terme ou un juste milieu entre l'individu sans responsabilité et le soldat politique sans liberté. Car la personne, c'est l'homme réel, et les deux autres ne sont que des déviations morbides, des démissions de l'humanité complète. La personne n'est pas à mi-chemin entre la peste et le choléra, mais elle représente la santé civique. Un homme qui boit de l'eau et qui se lave n'est pas à mi-chemin entre celui qui meurt de soif et celui qui se noie.

Et de même, le fédéralisme ne naîtra jamais d'un habile dosage d'anarchie et de dictature, de particularisme borné et de centralisation oppressive. Le fédéralisme est sur un autre plan que ces deux erreurs complémentaires. Chacun sait que l'individualisme outré fait le lit du collectivisme : ces deux extrêmes, eux, sont dans le même plan, se conditionnent et s'appellent l'un l'autre. C'est avec la poussière des individus civiquement irresponsables que les dictateurs font leur ciment. Et nous avons pu voir, pendant la dernière guerre, que les résistances que rencontrent les dictateurs sont au contraire le fait des groupes de citoyens responsables, c'est-à-dire des personnes fédérées.

Ayant ainsi esquissé à grands traits la conception de l'homme sur laquelle nos travaux doivent se fonder et qu'ils ont pour buts ultimes de promouvoir, nous pouvons passer maintenant à une description plus concrète de l'attitude et des méthodes fédéralistes.

* * *

L'an dernier, aux Rencontres internationales de Genève, le philosophe allemand Karl Jaspers déclarait que l'Europe n'a plus de choix qu'entre la balkanisation et l'helvétisation.

Je suppose que Jaspers entendait par balkanisation la désintégration de l'Europe en nationalismes rivaux, et par helvétisation, au contraire, l'intégration fédérale des nations, renonçant au dogme de leur souveraineté absolue, et acceptant, sous une forme ou sous une autre, une constitution commune.

Dans cette vue, la Suisse moderne serait une sorte de « bon exemple » à suivre.

Rien de plus banal, vous le savez, que cette référence à la Suisse, dès qu'il est question d'Etats-Unis d'Europe ou d'un gouvernement mondial. Rien de plus banal, si ce n'est les objections qui surgissent aussitôt, quand on cite nos institutions : « Tout cela, dit-on, est bel et bon pour un petit pays, mais n'est pas applicable aux grands. De plus, il a fallu des siècles aux Suisses pour se fédérer, et nous avons besoin de solutions rapides. »

A la deuxième objection, je répondrai que les cantons suisses n'ont adopté une constitution commune qu'en 1848, au terme d'une crise d'assez courte durée, et en dépit d'une opposition très importante dans la population, doublée d'un scepticisme assez général chez les gens au pouvoir. Ce qui étonne tous les historiens de notre Confédération, c'est justement l'*extrême rapidité* avec laquelle la Constitution de 1848 fut proposée, écrite, adoptée et mise en pratique. En 1846, elle était encore une utopie. Trois ans plus tard, elle fonctionnait si bien que l'on eût dit qu'elle allait de soi.

Quant à ce que l'on répète sur la petitesse de notre pays, et sur l'impossibilité de transposer ses institutions à l'échelle continentale, je répondrai que l'objection est valable si l'on ne s'attache qu'aux détails de notre mise en pratique du fédéralisme, mais non pas si l'on cherche à dégager de notre expérience l'*idée fédéraliste* qu'elle illustre. Une expérience de laboratoire est nécessairement plus réduite de dimensions que ses applications, mais pourtant celles-ci n'existeraient pas sans celle-là.

C'est pourquoi, dans notre tentative de définir l'idée fédéraliste en soi, nous ferons bien de ne pas perdre de vue cette expérience-témoin, concrète, typique et particulièrement concluante.

* * *

Comme toutes les grandes idées, l'idée fédéraliste est très simple, mais non pas simple à définir en quelques mots, en une formule. C'est qu'elle est d'un type organique plutôt que rationnel — et dialectique plutôt que simplement logique. Elle échappe aux catégories géométriques du rationalisme vulgaire, mais correspond assez bien aux formes de pensée introduites par la science relativiste. A mon sens, le mouvement intime de la pensée fédéraliste ne saurait être mieux comparé qu'à un rythme, à une respiration, à l'alternance perpétuelle de la diastole et de la systole. La pensée fédéraliste ne projette pas devant elle une utopie européenne qu'il s'agirait simplement de rejoindre, ou des plans statiques qu'il faudrait réaliser en quatre ou cinq ans, par la réduction impitoyable des réalités vivantes qui gênent le plan. Elle cherche au contraire le secret d'un équilibre souple et constamment mouvant entre des groupes qu'il s'agit de *composer* en les respectant, et non point de soumettre les uns aux autres, ou d'écraser l'un après l'autre.

On ne saurait trop insister sur ce double mouvement qui caractérise la pensée fédéraliste, sur cette interaction, cette dialectique, cette bipolarité, comme on voudra, qui est le battement même du cœur de tout régime fédéraliste. L'oublier serait se condamner à retomber sans cesse dans un malentendu fondamental, que l'exemple de notre vie politique suisse illustre très clairement.

En effet, les mots fédération et fédéralisme sont compris de deux manières très différentes par les Suisses allemands et par les Suisses romands. En allemand, confédération se dit *Bund*, qui signifie union, et qui évoque avant tout l'idée de la centralisation. En Suisse romande, au contraire, ceux qui se proclament fédéralistes sont en réalité les défenseurs jaloux de l'autonomie des cantons contre la centralisation. Pour les uns, fédérer veut dire simplement : s'unir. Pour les autres, être fédéraliste veut dire simplement : rester libre chez

soi. Or les uns et les autres ont tort, parce qu'ils n'ont qu'à moitié raison. Le véritable fédéralisme ne consiste ni dans la seule union des cantons, ni dans leur seule autonomie. Il consiste dans l'équilibre continuellement rajusté entre l'autonomie des régions et leur union. Il consiste dans la composition perpétuelle de ces deux forces de sens contraire, en vue de leur renforcement mutuel. Ce dernier point est parfaitement exprimé par la devise de la Suisse, devise paradoxale ou « dialectique » dans sa forme : *Un pour tous, tous pour un.* En effet, *Un pour tous* signifie l'élan des personnes et des régions vers l'union, tandis que *tous pour un* signifie l'aide que l'union doit apporter à chaque région et à chaque personne.

Il est infiniment probable que sur le plan européen, nous allons voir se dessiner deux tendances toutes semblables à celles que je viens de signaler en Suisse. Nous aurons des fédéralistes qui ne penseront qu'à faire l'union et à la renforcer, et nous aurons des fédéralistes préoccupés avant tout de sauvegarder les droits de chaque nation contre les empiétements du pouvoir central. Et nous devrons constamment rappeler aux deux partis que le fédéralisme véritable n'est ni dans l'une ni dans l'autre de ces tendances, mais bien dans leur coexistence acceptée, dans leur dialogue, dans leur tension féconde.

* * *

Lorsqu'on lit les anciens historiens suisses, j'entends ceux d'avant 1848, on est frappé de constater qu'ils n'emploient jamais le terme de fédéralisme, qu'ils l'ignorent, et qu'ils ne touchent que très rarement, et très vaguement, à l'idée fédéraliste en soi. C'est peut-être parce que cette idée, comme je le disais tout à l'heure, est à la fois simple à sentir et très délicate à formuler. Mais c'est peut-être aussi, et plus probablement, parce qu'un sûr instinct les prévenait de rationaliser les principes de leur vie politique. Il est incontestable, en effet, que l'idée fédéraliste n'a pas cessé d'inspirer et de guider les démarches des meilleurs hommes d'Etat suisses, pendant des siècles. Mais il est non moins certain que cette idée est demeurée informulée, et même *soigneusement informulée*, jusqu'à ce que la crise d'une guerre civile, en 1847, l'ait forcée à prendre forme et force de loi. Et ce n'est guère qu'au XXe siècle que nos penseurs et sociologues se sont mis à la commenter et à philosopher à son sujet. Jusqu'en 1848, elle allait sans dire, comme la vie même ; elle était la vie de notre civisme et de notre pratique politique. C'est le défi que représente l'esprit totalitaire, qui nous force à faire aujourd'hui la théorie de cette pratique, et qui la transforme en une sorte de programme, ou de manifeste vivant.

Par la force des choses, l'union paisible de deux religions, de quatre langues, de vingt-deux républiques, et de je ne sais combien de « races » en un Etat qui les respecte, cette union prend l'allure à la fois d'un antiracisme déclaré et d'un antinationalisme.

L'instinct contrecarré devient conscience ; la coutume attaquée devient programme ; la pratique remise en question par une propagande aggressive se voit contrainte de développer pour sa défense une théorie.

Nous vivons ce moment de l'histoire où le fédéralisme suisse, s'il veut durer, doit devenir à son tour missionnaire.

Telle est sa crise : ou se nier, ou triompher, mais sur le plan de l'Europe entière.

Le grand danger de l'heure présente, pour la Suisse, je le vois dans ce fait qu'elle *doit* se formuler. Elle doit dire ce qui allait sans dire et qui alors n'en allait que mieux. Elle s'expose à son risque maximum : celui de décoller de ses bases concrètes, perdant ainsi en force originelle ce qu'elle pourrait gagner en conscience de ses fins.

De même pour le fédéralisme européen. Un sentiment commun se formait peu à peu, depuis la guerre de 1914-18. La S. d. N. fut l'un de ses symptômes, bien faible encore. L'idée d'un réseau de pactes bilatéraux en fut un autre. Dans les deux cas, le sentiment fédéraliste fut promptement détourné au profit de politiques d'hégémonie. Toutefois ce sentiment ne cessait pas de croître et de se renforcer dans la plupart des peuples. La guerre dont nous sortons à peine est venue le fouetter. Brusquement, la question se pose de fédérer l'Europe dès la paix rétablie. Mais parce qu'elle se pose brusquement, elle risque d'être mal posée. J'entends qu'elle risque de ne susciter que des plans rationnels et des systèmes.

C'est pour éviter ce piège autant que possible que je vais me borner à dégager ici, *après coup*, quelques-uns des principes directeurs qui, d'une manière tout empirique, ont formé notre fédération.

Je voudrais proposer ce soir à votre examen cinq ou six de ces principes. Et je vais les choisir parmi ceux qui me paraissent applicables, immédiatement, dans l'état présent de l'Europe.

Premier principe. La fédération ne peut naître que du renoncement à tout idée d'hégémonie organisatrice, exercée par l'une des nations composantes.

Toute notre histoire illustre ce principe. Chaque fois qu'un de nos cantons, comme Zurich, ou un groupe de cantons citadins, plus riche ou plus peuplé que les autres, a cru pouvoir imposer sa primauté, les autres se sont ligués contre lui, l'ont obligé à rentrer dans le rang, et l'union fédérale a marqué un progrès. Lors de notre dernière crise grave, la guerre civile de 1847 opposant catholiques et protestants, les vainqueurs n'ont rien de plus pressé que de rendre aux vaincus leur pleine égalité de droit. Et de cet acte de renoncement à l'hégémonie conquise, est résultée la Constitution de 1848, véritable base de notre Etat fédératif moderne. C'est pourquoi la Suisse ne verra jamais sans une certaine méfiance certains « Grands » s'arroger l'initiative d'une fédération continentale ou mondiale. L'échec de Napoléon, puis celui d'Hitler, dans leurs tentatives pour faire l'unité de l'Europe, sont des avertissements utiles. Ils nous confirment dans l'idée qu'on ne peut pas atteindre la fin, qui est l'union, par des moyens impérialistes. Ceux-ci ne peuvent conduire qu'à l'unification forcée, caricature de l'union véritable.

Deuxième principe. Le fédéralisme ne peut naître que du *renoncement à tout esprit de système.* Ce que je viens de dire au sujet de l'impérialisme ou de l'hégémonie d'une nation vaut également pour l'impérialisme d'une idéologie. On pourrait définir l'attitude fédéraliste comme un refus constant et instinctif de recourir aux solutions systématiques, aux plans simples de lignes, clairs et

satisfaisants pour la logique, mais par là-même infidèles au réel, vexants pour les minorités, destructeurs des diversités qui sont la condition de toute vie organique. Rappelons-nous toujours que *fédérer* ce n'est pas mettre en *ordre* d'après un plan géométrique à partir d'un centre ou d'un axe ; fédérer c'est tout simplement *arranger ensemble*, composer tant bien que mal ces réalités concrètes et hétéroclites que sont les nations, les régions économiques, les traditions politiques ; et c'est les arranger selon leurs caractères particuliers, qu'il s'agit à la fois de respecter, et d'articuler dans un tout.

Troisième principe. Le fédéralisme ne connaît pas de problème des minorités. On objectera que le totalitarisme, lui aussi, supprime ce problème : mais c'est en supprimant les minorités qui le posaient.

Il y a totalitarisme (au moins en germe) dans tout système quantitatif ; il y a fédéralisme partout où c'est la qualité qui prime. Par exemple : le totalitaire voit une injustice ou une erreur dans le fait qu'une minorité ait les mêmes droits qu'une majorité. C'est qu'à ses yeux la minorité ne représente qu'un chiffre, et le plus petit. Pour le fédéraliste, il va de soi qu'une minorité puisse compter pour autant, voir pour plus qu'une majorité dans certains cas, parce qu'à ses yeux elle représente une qualité irremplaçable. (On pourra aussi dire : une fonction.)

En Suisse, ce respect des qualités ne se traduit pas seulement dans le mode d'élection du Conseil des Etats, mais surtout, et d'une manière beaucoup plus efficace, dans les coutumes de notre vie politique et culturelle, où l'on voit la Suisse romande et la Suisse italienne jouer un rôle sans proportion avec le chiffre de leurs habitants ou de leurs kilomètres carrés.

Quatrième principe. La fédération n'a pas pour but d'effacer les diversités et de fondre toutes les nations en un seul bloc, mais au contraire, de sauvegarder *leurs qualités propres.* La richesse de la Suisse, par exemple, réside dans ses diversités jalousement défendues et maintenues. De même, la richesse de l'Europe et l'essence même de sa culture seraient perdues si l'on tentait d'unifier le continent, de tout y mélanger, et d'obtenir une sorte de nation européenne où latins et germains, slaves et anglo-saxons, scandinaves et grecs se verraient soumis aux mêmes lois et coutumes, qui ne pourraient satisfaire aucun de ces groupes, et qui les brimeraient tous. Si l'Europe doit se fédérer, c'est pour que chacun de ses membres bénéficie de l'aide de tous les autres, et réussisse ainsi à conserver ses particularités et son autonomie, qu'il serait hors d'état de défendre seul contre la pression des grands empires qui le menacent.

Chacune des nations qui composent l'Europe y représente une fonction propre, irremplaçable, comme celle d'un organe dans un corps. Or la vie normale du corps dépend de la vitalité de chacun de ses organes, de même que la vie d'un organe dépend de son harmonie avec tous les autres.

Si les nations de l'Europe arrivaient à se concevoir dans ce rôle d'organes divers d'un même corps, elles comprendraient que leur harmonie est une nécessité vitale, et non pas une concession qu'on leur demande, ou une diminution de leur valeur propre. Elles comprendraient aussi que dans une fédération elles n'auraient pas à se mélanger, mais au contraire à fonctionner de

concert, chacune selon sa vocation. Ce ne serait pas même une question de tolérance, vertu purement négative et qui naît le plus souvent du scepticisme. Chaque nation serait mise au défi de donner le meilleur d'elle-même, à sa manière et selon son génie. Après tout, le poumon n'a pas à « tolérer » le cœur. Tout ce qu'on lui demande, c'est d'être un vrai poumon, d'être aussi poumon que possible et, dans cette mesure même, il aidera le cœur à être un bon cœur.

Cinquième principe. Le fédéralisme repose sur *l'amour de la complexité*, par contraste avec le simplisme brutal qui caractérise l'esprit totalitaire.

Je dis bien l'amour et non pas le respect ou la tolérance. L'amour des complexités culturelles, psychologiques et même économiques, telle est la santé du régime fédéraliste. Et ses pires ennemis sont ceux dont le grand Jakob Burckhardt annonçait la venue dès 1880, dans une lettre prophétique, ceux qu'il appelait les « terribles simplificateurs ».

Lorsque les étrangers s'étonnent de l'extrême complication des institutions suisses, de cette espèce de mouvement d'horlogerie fine que composent nos rouages communaux, cantonaux, fédéraux, si diversement engrenés, il convient de leur montrer que cette complexité est la condition même de nos libertés. C'est grâce à elle que nos fonctionnaires sont constamment rappelés au concret, et que nos législateurs sont obligés de garder un contact attentif avec les réalités humaines et naturelles du pays. La Suisse est formée d'une multitude de groupes et d'organismes politiques, administratifs, culturels, linguistiques, religieux, *qui n'ont pas les mêmes frontières*, et qui se recoupent de cent manières différentes. Il est clair que des lois ou des institutions conçues dans un esprit unitaire, jacobin, ou totalitaire, brimeraient nécessairement un ou plusieurs de ces groupes, tendraient à réduire leur variété, et mutileraient ainsi dans plusieurs de ses dimensions la personne même de ceux qui s'y rattachent.

Certes, il est plus facile de décréter sur table rase, de simplifier les réalités d'un trait de plume, de tirer des plans à la règle, dans un bureau, et de forcer ensuite leur exécution en écrasant tout ce qui résiste, ou simplement tout ce qui dépasse. Mais ce qu'on écrase ainsi, c'est la vitalité civique d'un peuple. Une politique fédéraliste soucieuse de se mouler sur la réalité, toujours complexe, suppose infiniment plus de soins, d'ingéniosité technique et de compréhension des peuples qu'elle gouverne. Elle exige beaucoup plus de vrai sens politique. Finalement, si l'on y réfléchit, on s'aperçoit que *la politique fédéraliste n'est rien d'autre que la politique tout court*, la politique par excellence — c'est-à-dire l'art d'organiser la cité au bénéfice des citoyens. Tandis que les méthodes totalitaires sont antipolitiques par définition, puisqu'elles consistent simplement à supprimer les diversités, par incapacité de les composer en un tout organique et vivant.

Enfin, *sixième principe.* Une fédération se forme de proche en proche, *par le moyen des personnes et des groupes*, et non point à partir d'un centre ou par le moyen des gouvernements.

Je vois la fédération européenne se composer lentement, un peu partout, et de toutes sortes de manières. Ici c'est une entente économique, là c'est une parenté culturelle qui s'affirme. Ici ce sont deux églises de confessions voisines

qui s'ouvrent l'une à l'autre, et là c'est un groupe de petits pays qui forment une union douanière. Et surtout, ce sont des personnes qui créent peu à peu des réseaux variés d'échanges européens. Rien de tout cela n'est inutile. Et tout cela, qui paraît si dispersé, si peu efficace souvent, forme peu à peu des structures complexes, dessine les linéaments d'une ossature et le système des vaisseaux sanguins de ce qui deviendra un jour le corps des Etats-Unis d'Europe. Au-dessous et au-dessus des gouvernements, l'Europe est beaucoup plus près de s'organiser qu'il ne le semble. Elle est déjà beaucoup plus unie, en réalité, qu'elle ne le croit. C'est sur le plan de l'action gouvernementale que les oppositions et les rivalités éclatent, et là seulement, elles sont irréductibles. Je ne pense pas que les gouvernements puissent jamais réaliser une union viable. Leurs dirigeants ne sont pas qualifiés pour arbitrer le jeu des nations. Chacun sait qu'il serait déraisonnable de choisir comme arbitre d'un match les capitaines des équipes en présence. C'est pourtant bien ce qu'avait tenté de faire la S. d. N., qui en est morte, et ce que tente à nouveau l'ONU, que cela empêche de vivre. La fédération européenne ne sera pas l'œuvre des gouvernants chargés de défendre les intérêts de leur nation contre le reste du monde. La fédération sera l'œuvre de groupes et de personnes qui prendront l'initiative de se fédérer *en dehors des gouvernements nationaux.* Et ce sont ces groupes et ces personnes qui formeront le gouvernement de l'Europe. Il n'y a pas d'autre voie possible et praticable. Les U. S. A. ne sont pas dirigés par une assemblée des gouverneurs des quarante-huit Etats, ni la Suisse par les délégués des vingt-deux cantons. Ce serait impraticable. Ces deux fédérations sont gouvernées, au-dessus de leurs Etats, et en dehors d'eux, par un exécutif et un législatif issus des peuples.

Le jour où les peuples d'Europe auront compris qu'ils sont en réalité beaucoup plus solidaires et plus unis que leurs gouvernements ne pourront jamais l'être, ils s'apercevront que la fédération est non seulement possible, mais facile à réaliser, et rapidement, comme le fut celle des cantons suisses en 1848. La nécessité en est évidente, la maturation historique en est fort avancée, les structures en sont déjà esquissées. Il n'y manque plus qu'une charte fédérale, des organes représentatifs, et un dernier élan, une poussée populaire, forçant la main aux gouvernements. Souhaitons que cet élan soit spontané et non pas provoqué avant terme, par une nouvelle menace extérieure. C'est dire qu'il nous faut aller vite.

* * *

Je voudrais maintenant, pour clore ces quelques remarques, exprimer clairement devant vous la conviction qui les inspire.

Il n'y a, dans le monde du XXe siècle, que deux camps, deux politiques, deux attitudes humaines possibles. Ce ne sont pas la gauche et la droite, devenues presque indiscernables dans leurs manifestations. Ce ne sont pas le socialisme et le capitalisme, l'un tendant à se faire national et l'autre étatique. Ce ne sont pas la Tradition et le Progrès, qui prétendent également défendre la liberté. Et ce ne sont pas non plus la Justice et la Liberté, qu'il est impossible d'opposer en réalité. Aujourd'hui — repoussant tous ces anciens débats à l'arrière-plan, *il y a le totalitarisme, et il y a le fédéralisme.* Une menace et une espérance.

Cette antithèse domine le siècle. Elle est son véritable drame. Toutes les autres pâlissent devant elle, sont secondaires ou illusoires, ou dans le meilleur des cas lui sont subordonnées.

Les principes du fédéralisme, tels que je viens de les rappeler, s'opposent diamétralement et point par point, avec une étonnante précision, aux dogmes des totalitaires. Tous les systèmes totalitaires, en effet, sont fondés sur l'hégémonie d'un parti ou d'une nation, sur l'esprit de système, sur l'écrasement des minorités et des oppositions, sur l'unification forcée des diversités, sur la haine des complexités vivantes, sur la destruction des groupes et sur le mépris des vocations, remplacées par une fiche de mobilisation professionnelle, politique et finalement militaire.

Le totalitarisme est simple et rigide, comme la guerre, comme la mort. Le fédéralisme est complexe et souple, comme la paix, comme la vie. Et parce qu'il est simple et rigide, le totalitarisme est une tentation permanente pour notre fatigue, notre inquiétude, nos doutes et nos vertiges de démission spirituelle. L'esprit totalitaire n'est pas dangereux seulement parce qu'il triomphe aujourd'hui dans tous les autres ; mais surtout parce qu'il nous guette tous, à l'intérieur de nos pensées, au moindre fléchissement de notre vitalité, de notre courage, du sens de notre vocation. Nous n'arriverons à rien de bon, dans ce congrès et dans tous ceux qui doivent le suivre, si nous ne restons pas en garde vigilante contre les réflexes totalitaires qui peuvent affecter nos esprits, même et surtout quand nous parlons de fédéralisme. Si au contraire, à la faveur de ces débats, nous parvenons à développer des réflexes de pensée fédéraliste, si nous devenons nous-mêmes intégralement fédéralistes — fédéralistes comme on respire — la partie sera déjà plus qu'à moitié gagnée.

Messieurs les délégués, si l'Europe doit durer, c'est aux fédéralistes qu'elle le devra, et à eux seuls. Sur qui d'autre peut-elle compter, je vous le demande ?

Elle ne doit pas compter sur les gens au pouvoir. J'en connais peu qui aient l'intention de le laisser limiter, et c'est ce que nous demandons. Tous les gouvernements ont un penchant marqué à persévérer dans leur être, et même à lui survivre aussi longtemps que possible avec l'appui de la police. Or l'être des gouvernements, dans le monde actuel, c'est la souveraineté absolue. Tous les Etats nations qui se sont arrogé ces droits absolus sans devoirs, ont un penchant irrésistible à devenir totalitaires. Et ce n'est point que leurs hommes d'Etat soient particulièrement bêtes ou méchants, mais leur fonction leur interdit de céder un pouce et, dans l'état présent de l'opinion et des rivalités des partis, ils courraient le risque d'être accusés de trahison s'ils transigeaient un seul instant avec le dogme de souveraineté absolue. L'union, la paix, que la plupart d'entre eux désirent, ne peut pas être leur affaire, pour des raisons absurdes mais *techniques*. Il faut donc les pousser dans le dos, voilà qui est clair, pour qu'ils acceptent un jour de renoncer non pas à la souveraineté même de leur nation, mais à son caractère absolu.

Et c'est l'agitation fédéraliste dans toute l'Europe qui les poussera.

De cette agitation, que je voudrais baptiser la nouvelle résistance européenne, nous nous déclarons responsables, par le seul fait que nous sommes ici, — que nous sommes convaincus cette fois-ci qu'on ne nous laissera plus le temps de rater — et que nous réalisons déjà l'Europe unie en fédérant tous ses fédéralistes.

D. DE ROUGEMONT.